



BELGIQUE

**CONFERENCE DES PARTIES CHARGEE D'EXAMINER LE TRAITE SUR LA
NON-PROLIFERATION DES ARMES NUCLEAIRES**

DEBAT GENERAL

**DECLARATION
DE
S.E. MADAME BENEDICTE FRANKINET
AMBASSADEUR, REPRESENTANT PERMANENT**

LE 28 AVRIL 2015

Représentation permanente de la Belgique auprès des Nations Unies
One Dag Hammarskjöld Plaza, 885 Second Avenue, 41^{ème} étage, New York, NY 10017
Tél. 1 (212) 378-6300 - Fax 1 (212) 681-7618
E-Mail: newyorkun@diplobel.fed.be - Web-site : <http://www.diplomatie.be/newyorkun>

Madame la Présidente,

Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter de votre élection à la présidence de cette Conférence d'examen. Je tiens à vous assurer de la pleine coopération de ma délégation pour parvenir à une conclusion fructueuse de cette importante Conférence.

La Belgique soutient pleinement la déclaration faite par l'Union européenne et souhaite faire part de quelques considérations à titre national.

Madame la Présidente,

Le Traité de non-prolifération (TNP) est une œuvre véritablement collective. Chacun d'entre nous en tire des bénéfices, mais nous partageons aussi la responsabilité de faire en sorte que le Traité fonctionne. Avec le Plan d'action 2010, nous disposons d'un guide détaillé pour réaliser des progrès concrets dans les trois piliers du Traité. Cette conférence offre l'occasion de faire le point des progrès accomplis et de réfléchir aux défis restants. Belgique souhaite contribuer à cet examen et a présenté un rapport national.

La Belgique est fermement attachée à l'objectif d'un monde sans arme nucléaire. Pour nous, cela ne doit pas rester une possibilité lointaine, mais devenir un objectif clair et accessible. Alors que le désarmement nucléaire ne peut être atteint que par un processus graduel, nous ne croyons cependant pas à un calendrier précis de toutes les mesures à prendre. Un certain nombre de mesures peuvent être prises en parallèle. Le désarmement effectif exigera en effet des actions qui se renforcent mutuellement.

Nous sommes convaincus que le Traité de non-prolifération doit rester la pierre angulaire du désarmement nucléaire. Il nous a bien servi dans le passé et il nous servira à l'avenir. Aucun autre instrument est mieux défini ou mieux étoffé pour nous guider sur le chemin vers un monde sans arme nucléaire. Il est donc essentiel que le TNP devienne véritablement universel et qu'il soit pleinement respecté par tous les États parties. Nous appelons l'Inde, Israël et le Pakistan à adhérer au TNP en tant qu'États non dotés d'armes nucléaires.

Nous sommes encouragés par les progrès déjà réalisés dans la mise en œuvre du nouveau traité START entre les États-Unis d'Amérique et la Fédération de Russie. Mais, on ne peut cependant s'arrêter là. D'autres réductions de tous les types d'armes nucléaires sont nécessaires. Nous encourageons les États-Unis et la Fédération de Russie à inclure les armes nucléaires non stratégiques dans le prochain cycle de négociation de réduction de leurs armes nucléaires et à développer davantage la transparence et les mesures de confiance.

Les conséquences catastrophiques d'une explosion nucléaire rendent notre travail urgent. À cet égard, nous nous félicitons des initiatives nous permettant d'améliorer notre compréhension de l'impact humanitaire des armes nucléaires. Cependant, nous devons reconnaître que le désarmement ne se fera pas dans l'abstrait. Les dimensions humanitaires et de sécurité doivent être simultanément prises en considération. Aucun État doté d'armes nucléaires éliminera l'arsenal nucléaire dont il dispose sans garanties fermes. La confiance ne se décrète pas. L'élimination de ces armes nécessite donc un cadre négocié aboutissant à des réductions vérifiables et irréversibles. Le désarmement nucléaire complet se produira lorsque les pays dotés de l'arme nucléaire ne ressentiront plus le besoin de les détenir. Nous soutenons donc les approches multilatérales efficaces qui favorisent la paix et la stabilité internationales. Mais qu'il soit clair : ma délégation est frustrée de la lenteur des progrès observés dans la réalisation des objectifs de l'article VI du TNP.

Madame la Présidente,

La Belgique reste préoccupée de l'absence de progrès sur des questions clés, tels que l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE), le lancement des travaux de fond de la Conférence du désarmement, ou la négociation d'un Traité interdisant la production de matières fissiles pour des armes nucléaires ou d'autres dispositifs explosifs nucléaires. Toutefois, cela ne devrait pas nous empêcher de renforcer les instruments déjà existants.

Pour sa part, la Belgique contribue activement aux efforts visant à renforcer le régime de vérification du TICE. Les émissions de xénon radioactif de sites de production d'isotopes médicaux peuvent interférer avec la capacité du Système de surveillance international de détection des explosions nucléaires. Par conséquent, les institutions belges compétentes étudient des solutions pour atténuer ces émissions de xénon radioactif de sorte à augmenter la fiabilité du Système de surveillance international et donc à renforcer la crédibilité du TICE.

Madame la Présidente,

Il y a eu quelques évolutions encourageantes dans le domaine de la non-prolifération. Les négociations en cours E3 + 3 et l'Iran présentent maintenant une perspective tangible d'un règlement global qui garantirait la nature exclusivement pacifique du programme nucléaire de l'Iran. La Belgique a traduit son soutien politique à ce processus par une contribution volontaire de financement des activités de vérification renforcées de l'AIEA en Iran.

La Corée du Nord, cependant, continue à bafouer les règles internationales en développant ses programmes nucléaires et balistiques. Cette Conférence devrait clairement demander à la Corée du Nord de revenir à ses engagements de dénucléarisation et de non-prolifération.

Madame la Présidente,

Ma délégation regrette qu'une conférence n'a pas encore eu lieu sur la création d'une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient. La Belgique soutient pleinement les efforts inlassables du Facilitateur, l'Ambassadeur LAAJAVA, pour trouver un accord entre les parties concernées sur les modalités pratiques d'une telle conférence. Aucune solution toute faite ne peut être imposée : il revient aux Etats de la région de trouver une voie à suivre qui soit acceptable pour tous.

Madame la Présidente,

L'utilisation pacifique de l'atome est dans l'intérêt de nous tous, indépendamment des politiques nationales en matière d'énergie nucléaire. Sûreté, sécurité et garanties sont des éléments essentiels d'un programme nucléaire responsable. La Belgique a pris ces paramètres à cœur.

Le Centre belge d'étude de l'énergie nucléaire (SCK•CEN) continue de développer le MYRRHA, infrastructure de recherche nucléaire innovante. L'objectif est de fournir à la communauté scientifique une installation hautement performante et polyvalente pour des essais sur des matériaux et des combustibles, en particulier en ce qui concerne la sécurité des réacteurs de fission et de fusion et la transmutation des déchets radioactifs.

Dans le domaine de la sécurité nucléaire, la Belgique soutient les efforts visant à réduire l'utilisation d'uranium hautement enrichi à des fins civiles, lorsque cela est économiquement et techniquement faisable. Nous travaillons donc vers la conversion en temps opportun de nos installations nucléaires utilisant encore ce type d'uranium. Le Centre belge d'étude de l'énergie nucléaire (SCK•CEN) dirige les efforts internationaux visant à concevoir et tester différents combustibles à uranium faiblement enrichi de haute densité, qui pourraient remplacer les carburants à base d'uranium hautement enrichi, non seulement pour son propre réacteur de recherche, mais aussi pour des réacteurs de haute performance étrangers.

Notre installation de production nationale des radio-isotopes médicaux (l'Institut national des Radioéléments) est également en cours de conversion à l'uranium faiblement enrichi. Les radio-isotopes médicaux offrent une contribution essentielle à la santé humaine de par le monde, en particulier en ce qui concerne le diagnostic et le traitement du cancer. En tant que fournisseur majeur, la Belgique continue de garantir la production de radio-isotopes médicaux, malgré l'opération complexe de conversion en cours.

Madame la Présidente,

Un bâtiment ne peut pas tenir debout sans fondations solides. Nous devons renforcer les trois piliers du Traité au bénéfice des générations actuelles et futures. La mise en œuvre intégrale du TNP offre le meilleur espoir pour un avenir sans arme nucléaire et un monde plus sûr pour tous.

Je vous remercie.